



Issy-les-Moulineaux, le 31 mars 2015

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014

Conformément à la réglementation en vigueur, la Caisse Française de Financement Local annonce que son Rapport Financier Annuel 2014 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 31 mars 2015 et qu'il peut être consulté sur son site internet <http://caissefrancaisedefinancementlocal.fr/relations-investisseurs/publications/rapports-financiers-et-dactivite/>.